

Le Président directeur général

Décision n°2021/ 44 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Ile de France**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Rémi GEORGES	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et à exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement
Corinne KARTERON	Cheffe du service administratif et financier	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Patricia REMOND	Cheffe du service gestion des aides site de Montreuil	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Hervé LAPORTE	Chef du service gestion des aides et responsable du site de Cergy	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Pascal LAJOYE	Chef de service adjoint gestion des aides site de Cergy	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Anne-Sophie MARCEAU	Cheffe du service agriculture, pêche et environnement - Direction régionale Hauts-de-France	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Evelyne DUMONT	Chargée d'action - Direction régionale Hauts-de-France	- Liquider et ordonnancer les aides agricoles

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Pascale CHANDONNAY	Cheffe du secteur emploi et environnement - Service gestion des aides à Montreuil	<i>Dans leur domaine de compétence :</i>
Carole LAVEISSIERE	Cheffe du secteur des actions régionales - Service gestion des aides à Montreuil	- Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Marlène ALVES	Cheffe du secteur rémunération des stagiaires - service gestion des aides à Cergy	- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

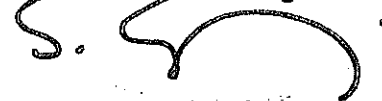
Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Ile de France**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Rémi GEORGES	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Corinne KARTERON	Cheffe du service administratif et financier	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Patricia REMOND	Cheffe du service gestion des aides site de Montreuil	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Hervé LAPORTE	Chef de service gestion des aides et responsable du site de Cergy	En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Directrice régionale adjointe et dans leur domaine de compétence :
Pascal LAJOYE	Chef de service adjoint gestion des aides site de Cergy	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le - 8 FEV. 2021

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Rémi GEORGES
Mme Corinne KARTERON
Mme Patricia REMOND
M. Hervé LAPORTE
M. Pascal LAJOYE
Mme Anne-Sophie MARCEAU
Mme Evelyne DUMONT
Mme Pascale CHANDONNAY
Mme Carole LAVEISSIERE
Mme Marlène ALVES

DRH
DFJL